

Trois siècles d'évolution
d'une famille
et
d'un nom

LES TOMMY-MARTIN

*Académie de Dijon
22 mars 1989*

Selon la tradition, c'est au 17^e siècle qu'un habitant du Piémont est venu s'établir à Saint-Bonnet-en-Champsaur. Cette localité à 1 000 m d'altitude de l'arrondissement de Gap dans les Hautes-Alpes, arrosée par le Drac est située près du Massif des Écrins au pied du Vieux Chaillot qui domine de ses 3 163 mètres le Pays de Champsaur. Entre les Alpes et le Piémont, la frontière à cette époque n'était pas bien



Saint-Bonnet-en-Champsaur

délimitée. Les Piémontais n'étaient pas Italiens. Ils parlaient le même langage que leurs voisins du côté français avec lesquels ils entretenaient des échanges continuels. Beaucoup quittèrent leur région de montagnes pour gagner leur vie ailleurs, souvent dans leur spécialité de tailleurs de pierres. Il ne semble pas que cela ait été la profession d'un certain Martini qui vint cependant s'établir dans une région qui, malgré la beauté du paysage, était réputée assez pauvre et d'accès difficile.

Il y fit souche et sa descendance s'intégra dans le Pays sous le nom bien français de Martin.

C'est ainsi que dans les premières années du 18^e siècle, nous trouvons Jean Martin qui exerçait le métier, alors fort répandu dans les campagnes, de colporteur ou marchand ambulancier. Dès les beaux jours, il prenait la route et allait offrir sa marchandise à domicile. Son achalandage était attiré par un éventail de produits, composé en grande partie par les articles de mercerie auxquels s'ajoutaient les images surtout pieuses les chansons et des livres de piété. Le commerce était réglementé. Le tabac et les cartes à jouer lui étaient interdits.

La patente réglée par Jean Martin nous le présente comme porte-balle. En effet, le droit variait selon que le colportage se faisait à la balle, avec bête de somme ou avec voiture à un ou deux colliers.

Canne en main, sa balle sur le dos, comme le montrent les gravures anciennes, notre modeste colporteur était cependant un personnage impatientement attendu dans les hameaux et les maisons isolées. Sa visite était une distraction. Il apportait l'air de l'extérieur, les nouvelles. On l'écoutait avec intérêt et respect, car de ses nombreux contacts, il avait appris beaucoup. Les colporteurs savaient généralement lire et pendant les mois d'hiver, lorsque la neige empêchait de circuler, ils avaient loisir de lire leurs imprimés et leurs volumes.

De l'union de Jean Martin avec Louise Grégoire naquit (entre autres) un fils dont l'Histoire n'a retenu que le prénom de Pierre et qui fut père à son tour d'un garçon Antoine né en 1724. Antoine, Jean et Pierre, voilà des prénoms qui se retrouvent continuellement chez les Martin.

À cette époque où l'espérance de vie ne dépassait pas beaucoup 40 ans, on se mariait jeune. Antoine épousa à 18 ans une jeune fille de 15 ans : Catherine Faure, dont le père était marchand, tailleur d'habits à Saint-Bonnet. Comme toute règle a ses exceptions, remarquons que la grand-mère du marié : Louise Grégoire, vécut jusqu'à 84 ans. Devenue veuve, elle avait convolé à nouveau avec un cordonnier. Antoine, lui, fut marchand sédentaire : Saint-Bonnet, gros bourg d'environ 1 800 habitants fournissait une clientèle.

De cette union naquirent au moins quatre fils. Seul l'aîné Jean, né vers 1745 resta cultivateur à Saint-Bonnet. Les trois autres vont abandonner leurs montagnes pour gagner la plaine et y commencer l'ascension sociale de leur famille.

Le premier à s'expatrier, Antoine, partit pour Paris où nous le retrouvons employé chez un marchand libraire, rue Saint-Jacques, près de la Fontaine Saint-Séverin. C'était le quartier des papetiers et des libraires comme le quartier Saint-Antoine était celui du bois et des menuisiers.

Le libraire Jean Gauthier, originaire de La Nocle-Maulaix du canton de Fours dans la Nièvre fut assez satisfait de son commis pour lui donner sa fille Véronique Nicole. Bien établi, Antoine fit alors venir son jeune frère Pierre, le dernier de la famille,

né à Saint-Bonnet le 29 avril 1766, l'année précédant la mort de son père. Suivant le bon exemple de son aîné, Pierre à son tour épousera la seconde fille Gauthier : Angélique Françoise, née le 28 septembre 1778 à Paris, Cloître Saint-Nicolas du Louvre et baptisée en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Une tradition familiale prétend qu'Angélique Gauthier aurait été choisie pour être la compagne d'études de Marie-Thérèse, unique fille de Louis XVI et devenue la duchesse d'Angoulême. Il n'existe pas de trace dans les archives de petites filles ayant partagé les études de la princesse. Peut-être s'est-il agi seulement d'invitation à goûter ou à jouer comme cela se faisait parfois dans l'aristocratie vis-à-vis d'enfants de la bourgeoisie. Cette tradition transmise à plusieurs générations ne saurait être complètement fausse, mais peut fort bien avoir été enjolivée.



Pierre Martin (1766-1828)

Pierre Martin et Angélique Gauthier furent unis civilement à Paris le 27 Brumaire an IV (18 novembre 1795). Le conjoint avait 29 ans et l'épouse 19.

Retour aux sources de la famille Gauthier, le jeune ménage va s'installer à Nevers et y ouvrir un magasin d'épicerie, mercerie, librairie. Pierre Martin pour se différencier de son frère Antoine s'intitulera toujours Martin le jeune. Joseph le second frère de la famille resta célibataire. Il mourut à Nevers en 1801 après avoir été associé à Pierre.

Dans les contrats de mariage des ancêtres Gauthier originaires du Morvan, la dot était souvent de 10 000 Frs en bétail, en argenterie, pièces de drap et hardes diverses. La pièce drap devait habiller l'ancêtre ou son épouse pendant toute sa vie. « Dans ce temps-là, on n'éprouvait pas le besoin de changer continuellement la couleur des vêtements ». Tout au moins dans certaines

couches de la société. Dans les classes élevées, la corbeille de noces contenait des parures et des bijoux. Sous la Restauration apparaissent des objets plus utilitaires dans leur élégance, composés de luxueux tissus, châles de cachemire, fourrures, parfums et ravissants mouchoirs.

Peu après son installation à Nevers, Angélique Martin accouchait de son premier enfant Catherine le 12 octobre 1796. Prise par le magasin, elle dut la mettre en nourrice. Quelques lettres écrites à cette époque nous montrent que Pierre Martin s'absentait pour ses affaires. Sa femme fidèlement lui rendait compte de son activité, lui passait des commandes pour le commerce et lui donnait des nouvelles de la famille. Ainsi cette amusante lettre au sujet du bébé :

Au citoyen Martin le Jeune, libraire de Nevers, chez le citoyen Martin libraire, rue Saint-Jacques, n° 197, près la fontaine Séverin, à Paris.



Angélique Gauthier (1778-1812)

Du 19 Pluviôse :

J'envoyai hier voir Mademoiselle Martin. C'est une dépensière incroyable. Elle a déjà mangé toutes ses chemises, camisoles et bonnets. Tout est hors d'état de servir. Ses chemises ne la cachent pas à moitié. Ses langes ne peuvent lui servir que de mouchoirs de col. Si elle continue et qu'on ne lui fasse pas faire de linge vous courrez le risque de ne pas faire grosse provision de toile. L'article des brassières ne doit pas être ignoré. En un mot, il faut que tout cela soit fait comme si elle avait 6 à 8 mois. Sur tout qu'on n'épargne pas l'étoffe afin de ne pas recommencer si souvent. D'après ce détail vous jugerez facilement du bon état de votre demoiselle. J'espère aller à Nevers sous peu de jours raisonner commerce avec vous, et.

Tu juges de mon plaisir en recevant cette lettre.

La correspondance révèle la femme d'affaires et l'épouse amoureuse. Elle écrit à la suite :

Envoie-nous du sucre, il en reste au plus que trente livres. Si le catalogue des livres est imprimé, envoie-nous-en un. Je ne puis m'accoutumer à te voir éloigné de moi. Nous avons reçu hier le carton, les pièces d'huile et le tonneau de riz dont nous avons grand besoin. Achète une pièce de ruban de soie gros grain un peu large.

Et puis elle décrit le feu de joie et les illuminations pour célébrer la reddition du général autrichien Wurmser à Mantoue devant Bonaparte. Elle doit aller garnir ses fenêtres de lampions.

Nevers a bien besoin d'être éclairée, car nos réverbères ne valent rien.

Et pour finir :

Adieu, mon ami, je t'aime toujours. Il fait nuit et j'écris encore. Ma plume n'a pas besoin de lumière.

Angélique attend le retour de son mari pour la foire des Brandons qui aura lieu le 4 mars vieux style 1797. Tous les marchands font de grands préparatifs pour ce jour et si la vente va bien, ils ne seront pas trop de deux.

La tristesse la prend en écrivant à son mari. Elle lui parle de leur petite fille. Il a promis de l'emmener la voir à Châtillon (chez la nourrice). Elle a maigri et n'a plus d'appétit. Son visage s'allonge un peu.

Enfin tout change excepté ma tendresse pour toi qui ne craint pas le ravage des ans et qui durera autant que la vie de ta véritable amie et fidèle épouse.

La commerçante réapparaît lorsqu'elle recommande à son mari de ne rien acheter ni à Lyon ni à Paris.

Il semble que le commerce soit mort ici. On ne voit personne. Cette inaction durera peut-être longtemps et finira par la baisse subite des marchandises. Il est donc prudent de garder ses fonds jusqu'à ce moment-là. Mais il ne faut pas se laisser manquer. Si tu trouves quelques livres de coton couleur de nankin beau et pas cher, tu peux les acheter. Hasarde encore quelques livres de gris pareil au dernier. Nous en avons déjà vendu. On trouve le blanc trop cher. Ce n'est pas à Paris où il faut l'acheter.

Malgré de nombreux déplacements Pierre Martin est quelquefois chez lui. Ainsi viennent au monde Joseph Pierre le 24 mars 1798, Angélique le 9 mai 1799 et Nicolas Paul, qui, né le 22 juillet 1800 disparaîtra au mois de décembre. Le décès nous vaut ce texte de 1801, probablement du début de l'année.

Les désagréments que nous éprouvons dans l'éducation physique de nos enfants (sont) toujours occasionnés par l'inconvénient des nourrices qui, en nous remplaçant dans les premiers devoirs de la maternité, sont bien éloignées d'en avoir les sentiments et les qualités ; dans ce seul cas à combien d'accidents divers un enfant est-il sujet ? Dois-je m'attendre qu'une âme mercenaire puisse jamais me remplacer, peut-être en la surveillant et par l'appât des récompenses, elle fera son devoir ; mais qui me répondra de la pureté de son sang. Ne dois-je pas craindre que mon enfant ne trouve la source d'une maladie mortelle où il devrait trouver la vie ?

Cette femme dans la fleur de la jeunesse jouit (de) l'apparence d'une brillante santé. Ses enfants, ainsi qu'elle, paraissent frais et robustes, et les apparences trompeuses (ne) cachent que trop souvent les maladies les plus invétérées qui sont héréditaires dans sa famille et dont mon malheureux enfant sera un jour la victime.

Quel reproche ne dois-je pas me faire d'avoir dédaigné cette liqueur précieuse que la nature me donna pour un si noble emploi ? J'ai donné la vie à mes enfants. Ne leur devais-je que cela ? De quatre enfants dont j'étais la mère, il en est déjà succombé un. Dieu veuille qu'un lait étranger et malsain n'en soit pas la cause. Il m'en reste trois dont la santé chancelante me fait craindre à tout moment le même malheur.

Je suis encore très jeune et l'état où je me trouve m'annonce que je n'ai point renoncé aux douleurs de la maternité. Faut-il encore persister dans une méthode aussi dangereuse (je dirais même aussi cruelle). Non, le reproche de ma conscience suffit pour m'en détourner, j'en suivrai l'impulsion. Je sais d'avance les objections que vous me ferez. Vous craignez que j'accorde un sentiment de préférence à celui que j'aurai nourri de mon sein, quoiqu'involontairement, ensuite les embarras, les soins, peut-être les peines, suites inséparables de celles qui remplissent ce devoir. Il n'est qu'une mère qui puisse faire une différence entre ses enfants et je crois, en suivant vos exemples, en être toujours incapable. Pour les peines que j'aurai, je les ai calculées et certainement, je ne les mettrai pas en balance avec l'intérêt de mon enfant.

Notre état nous captive beaucoup et mes occupations se trouvent ainsi doublées. Cela me nécessitera une seconde domestique. Voilà ce que je ferai.

Vous connaissez une malheureuse orpheline âgée de douze ans qui est privée de toute ressource. Je me proposai depuis longtemps de la faire venir ici. Je la prendrai, je lui servirai de mère et lui ferai apprendre un état. Cette bonne action tournera à mon utilité, puisqu'elle m'aidera à soigner le premier âge de mon enfant. C'est la seule reconnaissance que j'exigerai d'elle. Je ne me suis pas dissimulé les

obstacles que je rencontrerai dans l'accomplissement de mon projet, mais j'espère les aplanir.

Le concordat signé entre le Pape Pie VII et le premier Consul fut publié le jour de Pâques 18 avril 1802 et ramena la paix religieuse. Ainsi Pierre et Angélique Martin purent-ils être unis religieusement le 5 juillet 1802 en la cathédrale Saint Cyr de Nevers *parce que dans ces temps orageux, ils n'avaient pu se présenter qu'à la municipalité pour être unis ensemble.*

Un nouveau deuil semblable au premier va se produire avec Charles Antoine né le 22 septembre 1802 et décédé lui aussi en décembre et sept mois après c'est le tour de la petite Catherine qui s'en va à sept ans le 24 juillet 1803, alors que sa mère est enceinte. Elle accouchera le 30 décembre de Charles Claude. La famille avait connu d'autres deuils. Pierre le jeune a perdu son frère Joseph décédé le 4 août 1801 et sa mère Catherine Faure, veuve d'Antoine Martin, disparue en 1799.

Malgré tout, la vie est là qui continue. Les affaires marchent. Après dix ans de mariage, le ménage Pierre Martin est bien établi à Nevers dans son magasin place Ducale. Le consulat a ramené le calme en France et une certaine prospérité. Les voyages sont plus faciles et la nécessité d'un passeport intérieur a disparu. En Fructidor an V (août 1797) Angélique s'était inquiétée de ne pouvoir obtenir un passeport pour son mari auprès de la Municipalité, car le demandeur devait être présent. Elle s'était rassurée avec optimisme. *Au surplus les bons républicains passent partout.*

L'empire avait été proclamé et le Pape Pie VII avait sacré Napoléon 1er empereur des Français, le 2 décembre 1804. Après les fêtes du couronnement, le Pape s'était attardé à Paris avant de venir séjourner à Chalon-sur-Saône la semaine sainte 1805. Son trajet passait par Nevers. Les Pierre Martin installés devant la porte de leur propriété de campagne de Charly sur la route de Bourges à Nevers attendaient le passage de la voiture pontificale. Toute la population était là et le Pape s'arrêta pour bénir la foule.

Il était fatigué du voyage et désirait prendre un peu de repos. Les Martin le firent entrer dans leur maison. La conversation aurait été difficile, le Pape ne parlant pas le français. Heureusement, le libraire savait le latin. Cette langue morte permit un échange vivant. Pie VII remercia ses hôtes de leur accueil et demanda ce qu'il pourrait faire pour leur être agréable. *Me donner la permission de faire gras le vendredi et le samedi,* répondit Pierre le jeune. Le Pape a-t-il vraiment répondu : *Vous êtes dispensé de cette abstinence vous et tous vos descendants mâles ? C'est une tradition familiale. Mais ceux qui la tenaient pour vraie n'en ont même pas profité !*

Angélique, qui, enceinte de sept mois, portait son fils Charles dans les bras dit simplement : *bénissez cet enfant et priez pour qu'il soit prêtre. Votre vœu sera exaucé,* répondit le Pape en donnant sa bénédiction à l'enfant. Charles Martin devint prêtre et professeur de rhétorique au collège de Nevers, puis curé de la jolie église romane de Saint-Étienne. Réputé pour sa sainteté, il chantait faux et ses paroissiens pensaient que c'était par humilité. Ils déploraient l'habitude de priser de leur pasteur, car elle l'empêcherait d'être canonisé.

Le Pape avait sans doute béni aussi dans le sein de sa mère le petit Antoine qui naquit peu après, le 4 juillet.

Martin le Jeune devenait un notable. Il fut juge titulaire au Tribunal de Commerce pendant dix ans (1806 à 1816) et franc-maçon de l'avant-dernier degré. La franc-maçonnerie de cette époque était différente de l'actuelle et parmi ses membres il y avait encore des prêtres. Madame Martin continuait à être une mère douloureuse. Elle perdra encore deux fils, Jacques Eugène né en 1807 et Pierre Hypolite en 1809.

Heureusement Jules Honoré qui vit le jour en mars 1810 vivra. On comprend que toutes ces maternités et ces deuils aient altéré la santé de cette mère. Jeune, elle se sentait usée, et le manifesta dans un écrit rédigé en 1811.

Il n'y a rien de plus incertain que le moment où nous devons quitter la vie : pourquoi ne pas le prévoir d'avance et agir comme s'il ne devait pas arriver. Tout finit autour de moi, mes parents, mes amis, payent ce tribut tant redouté ; demain je les suivrai peut-être. Époux, enfants, parents, amis, il faudra tout quitter. Bientôt il ne restera rien de moi : rien que de légers souvenirs dans les cœurs de ceux qui m'ont aimée. Pourquoi ne m'occuperais-je pas de laisser après moi quelques avis utiles à mes enfants ? Il m'eut été bien doux de les former moi-même, de les guider dans les chemins épineux de la vie, la tendresse d'une mère leur aurait évité bien des peines. Leur père les adoucira.

Ces tristes pressentiments se sont réalisés.

Angélique Martin est décédée à Nevers le 7 janvier 1812 en mettant au Monde son onzième enfant. À Eugénie, elle a donné le jour et la vie que, grâce au Ciel, elle conservera.

Devenu veuf, Pierre Martin répondit aux vœux de sa femme et sut s'occuper des six enfants qui lui restaient et qui eurent tous des existences convenables. En quittant sa petite ville natale de Saint Bonnet, il était monté d'une classe dans la société. Libraire à Nevers, il était devenu petit bourgeois. Après sa mort survenue le 15 août 1821, ses six enfants vont acquérir la vraie bourgeoisie. Ses fils et ses gendres auront tous des professions libérales. L'aîné Pierre juge au tribunal de Nevers, resté célibataire se suicida en la propriété familiale de Charly. Angélique épousa Philibert Robert, avoué à Nevers. Charles curé de Saint-Étienne fut chanoine de la cathédrale. Antoine devint notaire. Jules succéda à son beau-frère Robert comme avoué. La petite Eugénie devint Madame Caffort et son mari termina sa carrière militaire colonel du génie.

Antoine, le notaire, était un brillant causeur, doué d'un physique avantageux. Il avait tenté le pinceau du peintre Roger, son ami, ancien prix de Rome qui avait fait plusieurs fois son portrait. Comme son père, il finit franc-maçon. Antoine avait épousé Joséphine Lorton, descendante d'Écossais venus en France avec Jacques II Stuart et les Mac-Mahon. Les Lorton étaient originaires de Oyé en Charolais et avaient contracté plusieurs mariages avec une autre famille de la localité : les Mathieu. Un de ces Mathieu acquit la célébrité en important dans le Nivernais son troupeau de bétail charolais ainsi que ses méthodes d'ensemencement des prairies et fut le créateur des bœufs blancs du Nivernais. Joséphine avait le type anglais, était très grande, blonde aux yeux bleus ; elle contrastait avec le physique des Morvandiaux généralement petits et bruns. Elle appelait son mari Tommy et les domestiques, en parlant d'elle, disaient madame Tommy. Et l'on dit aussi Tommy Martin pour Antoine Martin. Ce surnom devenait un véritable nom. Des volumes de la bibliothèque du notaire portaient en impression d'or :

Mr Tmi MARTIN
NOTAIRE à NEVERS
1842

Là c'est une officialisation du nom. Il faut remarquer le i de Tmi et non un y.

Le ménage d'Antoine et Joséphine eut deux fils, Albert né en 1936 et Abel né en 1842. L'acte de naissance d'Abel porte deux prénoms Albert Tommy.

Antoine Martin mourut du scorbut en 1848 : il avait 43 ans. Sa veuve connut une période difficile, *car en ces temps mouvementés, il ne fut pas aisé de trouver un titulaire pour l'étude.* (Par la suite les locaux seraient devenus la Chambre de Commerce de Nevers). Elle se dévoua complètement à ses enfants et vint s'établir dans la capitale pour leurs études. Elle voulait en faire des hommes de mérite et eut le courage de s'exiler de son pays, loin des consolations qu'il offrait à son deuil. Elle arriva à Paris en 1855, seule avec ses enfants de 19 et 13 ans. *Le lycée Louis le Grand et l'École de droit ont tour à tour connu et apprécié les deux laborieux élèves dont la maturité d'esprit comprenait l'importance des leçons : ils trouvèrent dans la tendresse de leur mère, chaque jour plus chère, l'encouragement de grands efforts et la récompense des succès.*

Les deux garçons devinrent avocats, et la similitude de leurs professions contribua sans doute à l'intimité qu'ils conservèrent toute leur vie. Albert fut inscrit au tableau de l'Ordre des avocats en 1859 et participa au Concours de la conférence du stage pour le poste de secrétaire.

Il l'emporta sur Gambetta qui ne fut que troisième. C'était Dufaure, le fils du ministre de Louis-Philippe, qui était bâtonnier à l'époque. Il rédigeait des notes sur les jeunes secrétaires. Il avait écrit, je donne la place de premier à Decrais qui a la maturité du talent d'un homme de 40 ans. (Il quitta le barreau au 4 septembre, fut nommé préfet, et de là entra dans la diplomatie où il finit sa carrière comme ambassadeur à Petersbourg). Pour la place de deuxième, j'hésite entre Albert Martin et Gambetta. Ce dernier à une voix faite pour les assemblées publiques, l'autre juste assez de voix pour remplir une salle d'audience, mais tout ce qu'il faut pour la charmer. Nous sommes ici pour récompenser les avocats et non les tribuns. Je le mets deuxième et Gambetta troisième...

Le futur tribun ne pouvait en prendre son parti, d'autant plus qu'un prix très élevé pour l'époque, 500 francs, était attaché à la place de deuxième, et rien pour le troisième. On a retrouvé une lettre de Gambetta à sa mère qui tenait un bazar à Cahors. Il exprimait son regret de n'avoir pu toucher cette somme avec laquelle il se proposait de lui acheter un châle de Cachemire très à la mode en ce temps-là.

Le premier secrétaire de la Conférence devait prononcer l'éloge d'un bâtonnier, le second disserter sur un sujet de droit. Albert Martin dans son discours présenta *Étude sur l'Organisation de la juridiction civile en France de 1789 à 1810* et il goûta *l'ivresse des premiers succès.* Il épousa mademoiselle Bourget, restée très jeune orpheline de père et de mère. Ses parents lui avaient laissé des terrains dans la plaine Monceau que son tuteur n'avait pas le droit de vendre avant sa majorité. A l'époque du boom immobilier de ce quartier de Paris, ces terres agricoles devinrent terrain à bâtir et

à 21 ans la jeune héritière réalisa des ventes considérables. Une importante différence de fortune n'amena jamais aucun heurt entre les deux frères ni entre leurs enfants respectifs.

Brillant avocat Albert Martin fut pendant quatre ans membre du Conseil de l'Ordre. Un de ses neveux (mauvaise langue) prétendait qu'il était volontaire pour faire pendant les vacances judiciaires la permanence du Conseil de l'Ordre et remplacer le bâtonnier par intérim rien que pour le plaisir de se faire appeler par les huissiers *Monsieur le bâtonnier*.

Abel, inscrit en stage des avocats le 6 mai 1865 chercha bientôt à joindre à la connaissance de la théorie celle de la pratique dont l'expérience est si utile, et devint pendant plusieurs années maître clerk d'avoué dans l'étude Leboucq.

Lorsqu'en 1870, la France déclara la guerre à la Prusse Abel Tommy Martin, extrêmement myope ne pouvait faire partie de l'armée. Il s'engagea dans une compagnie de marche. Il passa de nombreuses journées, fusil chargé, en garde dans les postes avancés de la ceinture de Paris et participa au combat de Buzenval du 19 janvier 1871. Après le 18 mars, date du premier soulèvement révolutionnaire d'où allait sortir la Commune, Abel qui était stationné avec sa compagnie quai d'Orsay attendit vainement l'ordre de combattre l'insurrection. Celle-ci prit le pouvoir et décréta l'abolition de la conscription et l'enrôlement forcé de tout citoyen de 19 à 40 ans dans une compagnie de guerre. Le jeune avocat dut se cacher dans l'appartement de sa mère où la fidèle bonne Estelle lui apportait à manger. Il fut obligé de changer plusieurs fois de cachette et son ami le docteur Malaisey l'ayant affublé d'une blouse blanche put le faire passer dans son hôpital pour un médecin stagiaire.

A l'entrée des Versaillais à Paris, Abel Tommy Martin se précipita aux nouvelles. Dehors il s'aperçut que le toit du Musée du Louvre commençait à flamber. Ce jour-là des communards allumèrent de nombreux incendies dans Paris. Le long de la Seine arrivait un bataillon du génie. Abel interpella le commandant : *il faut éteindre vite le feu au Musée du Louvre. Avec quoi, répondit l'officier, je n'ai pas de pompe ni de seaux pour faire la chaîne ? Mais vos sapeurs ont des haches. Par l'intérieur, on peut monter sur le toit et circonvenir l'incendie en coupant les poutres. Ce qui fut fait.*

A la suite de quoi, Abel disait : *j'ai sauvé le Musée du Louvre*. Le fait est exact. Dans le journal de marche du bataillon, le commandant a consigné le fait : *sur le quai de Seine, je suis abordé par un civil, excité, les bras en l'air, hurlant : « il faut sauver le musée du Louvre. Vos sapeurs ont des haches. Démolissez le toit avant que tout ne flambe » ! Cet officier sera tué deux jours plus tard dans les combats de rue contre la Commune. Fatigué physiquement et moralement, Abel entreprend pour se remettre une visite des champs de bataille. Ce qui lui vaut d'être arrêté par un gendarme intrigué par ce touriste qui étudie minutieusement le terrain. Conduit à la préfecture, il est invité à déjeuner par le préfet, ami de la famille. Puis, c'est un grand voyage en Angleterre que nous connaissons par les lettres à sa mère, qui montrent une culture et une maturité d'esprit exceptionnelles chez un jeune homme.*

Revenu à Paris, Abel redevient avocat et participe au concours pour le poste de secrétaire de la conférence du stage. Le bâtonnier Rousse l'admit à l'honneur du secrétariat en lui conférant le second rang, mais en le chargeant de faire le discours du premier, c'est à dire l'éloge d'un bâtonnier. On lui désigna Dupin aîné, son célèbre compatriote de la Nièvre né à Varzy. L'orateur sut tracer un portrait sans complaisance

de cet ancien avocat devenu membre de la chambre des représentants pendant les cent jours, défenseur du maréchal Ney et de Béranger, député libéral, nommé par Louis-Philippe procureur général près de la cour de cassation, puis féal du prince-président Louis Napoléon, toujours du côté du gouvernement en place pour son intérêt, mais défendant courageusement les intérêts de ses clients.

Tommy Martin emprunta à l'un des réquisitoires du général Dupin cette phrase qui fut sa devise : *il n'est pas de profession plus noble que celle d'avocat*. Ainsi, les deux frères étaient désignés comme seconds secrétaires de la conférence du stage du Barreau de Paris. Leurs deux discours furent imprimés en un volume titré : *Discours d'Abel et Tommy Martin*. Là Tommy est bien employé comme un prénom.

Par la suite Abel fut l'un des fondateurs de l'Association des Secrétaires de la Conférence. Il pouvait commencer à se créer une clientèle et un foyer.

Le 1er mai 1875, il épousait Henriette Nicolas de Meissas, dont le père Achille, originaire des Alpes, fut un géographe connu et auteur de livres pour écoliers (histoire, grammaire, géographie). Toutes ses œuvres furent éditées par Hachette. Elles lui rapportèrent suffisamment, ainsi que les cartes de géographie qu'il faisait peindre à la main, pour acheter le château de Roche en Franche-Comté et le rénover. En collaboration avec son gendre Caron, il créa aussi une laiterie et une scierie.

De l'union d'Abel et Henriette naquirent quatre fils et quatre filles. C'était une lourde charge de famille, même par un avocat brillant. Il pensait que le rôle de l'avocat ne s'arrête pas au seuil du Palais de Justice, qu'il a aussi des devoirs à remplir dans la société, que son action doit se faire sentir au-delà du cabinet et de la barre. Il s'était fait le soutien dévoué de toutes les causes utiles et généreuses. Il siégeait à la Société Générale des prisons, au comité judiciaire de la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures, au comité de défense des enfants traduits en justice. Entré dès sa création en 1877 à la conférence Molé-Tocqueville, il en fut le membre assidu avant d'en être le président. Cette conférence avait pour but de préparer les jeunes avocats aux débats de la vie politique. Comme au Parlement, la salle comportait une tribune, un bureau et la distribution des membres par partis politiques (droite, centre, gauche). Tommy Martin se flattait d'être un orateur républicain ; ses fils furent tous royalistes. Fils de notaire, il disait couramment *bête comme un notaire*. Il n'avait pas assez connu son père pour le juger, mais son frère et lui disaient à leur mère : *tu ne nous parles jamais de notre père*. Peut-être préférait-elle n'en pas parler.

Soucieux des intérêts de ses clients plus que des siens propres, Abel en connut qui ne lui réglèrent pas ses honoraires et contre lesquels il ne voulut jamais plaider. Un dimanche matin, en sortant de la messe comme une de ses filles remarquait l'élégance d'une dame qui marchait devant eux, il lui répondit : *son mari lui a sans doute offert cette robe avec l'argent qu'il me doit*. Il était Conseil judiciaire de la Société des Architectes et de l'Université, et cependant, d'après ses fils, ses dernières années furent assombries par des difficultés financières ; en 1897, par fatigue et aussi pour toucher un appointement fixe, il accepta les fonctions de juge de paix du 2e arrondissement. Il décéda le 5 mai 1899, rejoignant dans la tombe sa fille Suzanne âgée de 19 ans rappelée à Dieu le 30 mars.

Sa disparition fut vivement ressentie et le bâtonnier Cresson commença son éloge mortuaire par cette phrase : *les meilleurs ne sont pas toujours ceux qui ont eu une existence retentissante.*

Le nom de famille légal d'Abel était Martin, mais son second prénom de Tommy permettait tous les arrangements : nom ou prénom ; on trouve aussi : *dit Tommy Martin.* Comme avait fait son père avant lui, il donna à tous ses enfants pour dernier prénom : Tommy.

Après la guerre de 1940, la nouvelle administration était devenue tatillonne et n'admettait plus les surnoms. Le terme *Martin, dit Tommy Martin* justifié par le prénom Tommy ne fut plus admis. Par décret du 5 novembre 1952. les Martin devenaient légalement Tommy-Martin à l'exception des filles majeures dont les pères ne voulurent pas payer les droits.

Après la mort de Suzanne, ses sœurs sont devenues : Laure Jeannin-Naltet, Thérèse Wallon, Hélène Weiller.

Disons quelques mots des quatre garçons, troisième génération à porter le nom de Tommy-Martin. Leur père et leur oncle, par leur mérite, la situation qu'ils s'étaient acquise dans le milieu judiciaire, par leurs alliances et leurs relations, faisaient partie de la grande bourgeoisie parisienne. Les fils furent dignes de leurs aïeux.

Pierre après sa sortie de Saint Cyr obtint sa licence en droit et devenu officier des Affaires indigènes, fut aussi licencié d'arabe. Ses notes le qualifiaient d'*officier très instruit.* Il eut en Syrie un important rôle administratif, mais, malgré les éloges décernés par son chef le général Billotte, il n'était encore que chef de Bataillon en 1925 lors de la révolte des Druzes.

Assiégé dans Soueïdad capitale du Djebel Druze, il résista plusieurs mois. La colonne Michaud envoyée pour délivrer la ville tomba dans une embuscade et fut presque entièrement massacrée. Une seconde colonne commandée par le colonel Gamelin réussit à faire lever le siège. Comme ses hommes étaient fatigués, le colonel annula l'ordre du commandant Tommy Martin d'envoyer les attelages boire aux fontaines en dehors de la ville. Les mulets et autres bêtes de somme asséchèrent les citernes de la forteresse qu'il fallut évacuer par manque d'eau. Soueïda, libérée dut être abandonnée aussitôt. Le général Sarail, haut commissaire en Syrie et commandant en chef l'Armée du Levant en fit sévèrement grief au commandant de la garnison sans que le colonel Gamelin, véritable responsable de l'évacuation ait prononcé le moindre mot en défense de son subordonné.

Persuadé que son avancement était compromis, Pierre profita de la loi de dégageant des cadres. Il ne parlait pas de ses souvenirs douloureux. Cependant, au moment de la comparution du général Gamelin devant la cour de justice de Riom, il lui échappa un jour : *S'il est condamné à être fusillé, je suis volontaire pour le peloton d'exécution !* Cette phrase en dit long sur l'amertume d'un officier contraint d'abandonner sa vocation après avoir brillamment combattu pendant la Grande Guerre. En plus de la croix de guerre et de la Légion d'honneur, il avait reçu du tsar la cravate de l'Ordre de Saint Stanislas. Il était aussi commandeur du Lion de Perse, et l'anecdote mérite d'être contée.

Le shah de Perse en visite en Syrie devait remettre son ordre national aux officiers qui le recevaient. Le protocole avait prévu la cravate de commandeur pour le colonel, la rosette d'officier pour le commandant et la croix de chevalier pour le

capitaine. Mais Madame Pierre Tommy Martin, ancienne élève de Notre-Dame-de-Sion y avait appris les bonnes manières : depuis la lettre à adresser à une amie dont le père a échoué à la députation, jusqu'aux trois révérences de cour. Le Shah fut si charmé par ces révérences qu'il fit une entorse au protocole et remit au commandant la cravate destinée au colonel. En fait, ce monarque ne fit qu'imposer les décorations, les croix devant être envoyées plus tard par la chancellerie.

A peine rentré chez lui, le Shah était détrôné par Riza Palhavi, et le nouveau gouvernement refusait de reconnaître les distinctions décernées par son prédécesseur. Pierre Tommy Martin dut s'adresser directement à Téhéran pour obtenir du nouveau Shah l'envoi de sa décoration.

Dans le Djebel Druze, il avait pris la responsabilité de pendre sans jugement trois espions afin d'éviter que des influences politiques ne les fassent libérer. Grâce à la compréhension du général Weygand, alors haut commissaire en Syrie, il échappa au capitaine de justice militaire qui voulait le faire passer en conseil de guerre.

Jacques, sorti lui aussi de Saint Cyr, était un homme d'une haute spiritualité *un moine dans le monde*, ce qui ne l'empêchait pas d'être un viril soldat. Il rappela sévèrement à l'ordre des camarades dont les propos licencieux lui semblaient déplacés, même dans un cercle d'officiers. On redouta un duel. Jacques rassura sa famille : *ne craignez rien. Ceux qui se moquent de mes idées savent bien que je suis une des meilleures lames de l'armée.* Le duel n'eut pas lieu.

Le capitaine Jacques Tommy Martin est glorieusement tombé au début de la guerre faisant l'objet de la citation suivante : *Officier d'élite qui a fait l'admiration de tous pendant la campagne de Belgique et la bataille de la Marne (août et septembre 1914). Le 15 septembre 1914, mortellement atteint en entraînant sa compagnie à l'assaut, dans un élan magnifique, il est tombé en criant : « En avant, c'est pour la France ! »*

De leur frère Jean que pourrait-on dire d'autre que ce que son fils Francis a publié dans le petit livre : *Testament d'un Bourgeois de Paris.*

Philippe, le plus jeune, fit, pour des raisons de santé, ses études en Suisse au Polytechnicum de Zurich¹. Outre l'acquisition d'un diplôme d'ingénieur, il y pratiqua du sport. Son équipe battit des records de vitesse dans la descente en luge du col de la Faucille. Un jour, il entreprit de venir à la rame depuis le château de la Roche dans le Doubs, chez son grand-père Meissas, jusqu'à Chalon-sur-Saône chez sa sœur Laure. Par la Loue, le Doubs et la Saône, il accomplit le parcours en barque. Il fut tout heureux lorsque devenu nonagénaire il fut le doyen de cette famille dont il avait été le benjamin, parfois rabaissé par les aînés.

La mobilisation de 1939 vit cinq Tommy-Martin sous les drapeaux, tous officiers : le sous-lieutenant Abel des troupes coloniales, le lieutenant Jacques de l'artillerie, le capitaine Philippe réserviste dans les transmissions, le commandant Pierre, retraité de l'armée et engagé volontaire pour la durée de la guerre, et le lieutenant-colonel Jean du cadre de réserve rappelé sur sa demande.

Par la suite Laurent et Guy s'engagèrent à leur tour pour la libération de la France.

Trois Tommy Martin sont tombés au champ d'honneur. Nous reproduisons ici un article qu'a publié le Courrier de Saône-et-Loire à l'occasion du 8 mai 1977.

¹ Où il recontra Einstein et ... Trotsky !

Au cimetière de la Loyère : Les TOMMY-MARTIN.

Ils étaient trois Tommy-Martin, trois de chez Leclerc et tous trois ont donné leur vie pour la France.

Un hasard providentiel a réuni leurs noms au cimetière de la Loyère, les englobant dans un même souvenir.

L'armistice de juin 1940 trouve Abel Tommy-Martin jeune lieutenant d'infanterie coloniale à Fort-Lamy où son capitaine l'a noté : *Officier d'une classe hors du commun.*

L'adhésion du Tchad à l'appel du général de Gaulle va placer Abel sous les ordres du colonel Leclerc, qui vient de prendre le commandement de son régiment de tirailleurs sénégalais.

A peine arrivé, Leclerc fait part à un entourage éberlué de son dessein d'attaquer Koufra.

La distance : dix-huit cents kilomètres de mauvaise piste, la supériorité des Italiens solidement établis dans un pays conquis depuis dix ans, disposant d'avions et d'un matériel saharien éprouvé, la précarité des points d'eau... aucune objection ne le démonte, et il a vite fait de communiquer sa flamme à des hommes qui désirent passionnément reprendre les armes.

Le Lieutenant Tommy-Martin fait partie de la colonne qui a obtenu la reddition du fort de Koufra ; il en a vu sortir les Italiens stupéfaits et furieux de constater qu'ils ont été vaincus par une poignée d'hommes mal habillés et de vieux camions délabrés : devant le drapeau français à croix de Lorraine hissé sur la citadelle conquise, il a entendu le colonel Leclerc prononcer le fameux serment : *nous jurons de ne nous arrêter que lorsque le drapeau français flottera sur la cathédrale de Strasbourg libérée.* Et il a vibré à la lecture de l'ordre du jour.

Cette victoire montre à tous que la France n'est pas vaincue et que son armée est résolue à lutter jusqu'à la victoire finale.

L'importance de ce fait d'arme sera vivement ressentie par nos camarades de combat d'abord, par nos alliés ensuite, enfin par nos compatriotes demeurés sous le joug de l'ennemi.

Mais ce n'est encore qu'un premier pas. Il faut maintenant traverser le Fezzan et faire la Jonction avec les Anglais à Tripoli, pour aller libérer la Tunisie. Malheureusement, l'offensive britannique en Libye se solde par un échec. Les Allemands accourus au secours des Italiens, Rommel repousse les Anglais en direction de l'Egypte.

Leclerc doit renoncer à se saisir du Fezzan.

À défaut de conquête, il décide une opération de harcèlement pour affaiblir l'ennemi, accroître l'expérience et l'esprit offensif de ses troupes... pour plus tard. A cet effet, le lieutenant Tommy-Martin est affecté à la première compagnie de découverte et de combat sous les ordres du capitaine Massu.

Dans une opération éclair, quatre postes fortifiés sont pris aux Italiens et détruits ainsi que des dépôts d'essence et trois avions. Une cinquantaine de prisonniers sont ramenés. *Aux heures noires des victoires de Rommel, Leclerc avait aidé les ennemis d'Hitler et de Mussolini à tromper leur patience et à conserver l'espoir des jours meilleurs.* (Général Massu). Au retour de l'expédition, Abel Tommy-Martin est muté à la

première division de la France Libre et se verra attribuer une citation à l'ordre du corps d'armée par Leclerc qui, avec le grade de général vient d'être nommé commandant supérieur des Forces Françaises Libres.

C'est avec la première DFL, qu'Abel fait la campagne de Tunisie, et retrouve à Radès, près de Tunis ses frères et sœurs qu'il n'a pas revus depuis cinq ans. Il apprend que son père, directeur de la Compagnie de Penaroya, déporté en Allemagne, a été libéré en raison de son âge et que sa mère a pu le rejoindre en France.

La joie des retrouvailles est de courte durée. Alors qu'Abel avec la DFL s'embarque pour l'Italie, son frère Laurent à 19 ans, s'engage à la deuxième division blindée en formation. Abel a quitté l'armée Leclerc.

Laurent y prend place, et dans ses rangs va faire la campagne de Normandie et participer à la libération de Paris.

C'est là que son cousin Guy Tommy-Martin, son aîné de quelques mois s'engage à son tour à la deuxième DB.

Ayant su que l'on manquait de chauffeurs, Guy, pour être sûr d'être pris, s'est présenté comme chauffeur de poids lourds, et, il a fait la première étape tout en première, ne sachant pas changer de vitesse. Heureusement, le convoi ne roulait pas très vite.

Fin septembre 1944, devant Belfort, au seuil d'Alsace, le lieutenant Abel Tommy-Martin enlève *avec brio* dira sa citation, le village de Lyoffan. Le lendemain, à la prise d'Andornay, alors qu'il entraîne ses hommes dans un combat de maison à maison, il est fauché par une rafale de mitrailleuse.

Les hasards du service de santé le font hospitaliser à l'hôpital de Mâcon, alors que ses parents se sont réfugiés chez leur sœur à Chalon-sur-Saône. C'est à Mâcon qu'il meurt le 4 novembre après un mois de souffrance.

Quelques jours avant sa mort, il évoquait la prise de Koufra, relatant en particulier la tactique habile du colonel Leclerc qui déplaçait continuellement l'unique canon de *75-raccourci*, laissant croire ainsi à l'ennemi que son artillerie le menaçait de tous côtés.

C'est grâce à un Chalonnais, Henri Le Courbe, membre du Comité départemental de Libération, qu'un camion FFI put ramener son corps au cimetière de la Loyère, dans le caveau de famille de sa tante, et qu'il repose dans ce village où il avait passé de nombreuses vacances.

Le 1er novembre, son frère Laurent, nommé caporal-chef avait trouvé la mort au cours d'une opération de déminage effectué sous le feu de l'ennemi à Azeraille, près de Baccarat.

C'est ainsi que sur la tombe de la Loyère, au-dessous de l'inscription mortuaire d'Abel, une autre inscription rappelle la mémoire de son frère Laurent.

La 2e DB poursuivait son avance ; le 28 novembre 1944 Guy Tommy-Martin *soldat d'un courage exceptionnel* comme le qualifie le Général Leclerc, malgré le froid, traversait l'Ill à la nage pour se rendre dans les lignes allemandes, faisait quatre prisonniers, et après avoir détruit une arme automatique à la grenade, obtint la reddition de toute une section ennemie. Ce fait d'armes lui vaudra la croix de guerre avec palme.

Deux mois plus tard, le 28 janvier 1945, Guy trouvait une mort glorieuse à son fusil mitrailleur au combat de Grussenheim. Il fut tué alors qu'il avait stoppé la progression d'une contre-attaque.

La Médaille militaire lui fut décernée à titre posthume. Guy était né à la Loyère, et son nom figure sur le monument aux morts du cimetière.

Aucun des Tommy-Martin n'a eu la joie de tenir le serment de Koufra, mais au moment où l'on va célébrer l'anniversaire de la victoire, ils ont droit à notre souvenir. Ainsi que l'a écrit *Caravane*, le bulletin de la 2e DB : Abel, Laurent et Guy, trois fils de France, trois enfants de notre pays, dont le sacrifice comme ceux de leurs camarades, est pour nous une leçon et un exemple. (Paul Jeannin-Naltet).

A leur mémoire nous devons joindre celle de leur cousin Marcel Wallon, fils de Thérèse Tommy-Martin. Voici les citations de ces quatre garçons tombés pour la France :

Abel TOMMY-MARTIN
Lieutenant d'Infanterie coloniale
Croix de guerre
Médaille coloniale (Koufra, Fezzan, A.F.L.)
Mort pour la France
le 4 novembre 1944 à l'âge de 30 ans.

A fait preuve, à la tête d'un détachement d'attaque, des plus belles qualités de bravoure et de sang-froid. A contrôlé la navigation d'une patrouille motorisée avec une précision qui ne s'est jamais démentie sous de nombreuses attaques aériennes.

Citation à l'ordre du Corps d'Armée
Brazzaville, 25 juin 1942
Leclerc

A l'attaque du village d'Andornay, le 26 septembre 1944 est tombé grièvement blessé alors qu'il entraînait ses hommes dans un combat de maison à maison. La veille avait enlevé avec brio la partie du village de Lyoffan qui avait été donnée comme objectif à sa section. Fait preuve au combat d'un sang-froid et d'une maîtrise de soi qui l'imposent à ses hommes. Son allant les entraîne dans les cas difficiles. Est mort des suites de ses blessures après plus d'un mois de souffrances.

Citation à l'ordre de l'Armée
16 mars 1945
de Gaulle

Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 25 avril 1946.

Citation à l'ordre de l'Armée
Deuxième Division Blindée - E.M. 1er Bureau

Attestation

Le général de Division Leclerc, commandant la deuxième Division Blindée, certifie avoir décerné au Soldat TOMMY-MARTIN, Guy, Pierre, du II/R.M.T. la croix de Guerre avec Palme, le 15 décembre 1944 à Erstein, pour le motif suivant : « Soldat d'un courage exceptionnel : au cours d'une reconnaissance sur Nordhouse, le 28 novembre a traversé l'III, à la nage pour se rendre dans les lignes allemandes. A rapporté des renseignements sur les emplacements occupés par l'ennemi, fait quatre prisonniers et provoqué la reddition d'une trentaine d'Allemands, après avoir détruit une arme automatique à la grenade ».

QG le 16 décembre 1944
Le Commandant de la 2^e D.B.
Leclerc

Citation à l'ordre de la Division

Soldat d'élite lors du combat de Grussenheim a infligé par ses armes des pertes sévères à l'ennemi, a trouvé la mort glorieuse en s'opposant à la progression de l'adversaire lors de la contre-attaque du 28 janvier 1945.

Médaille militaire délivrée à titre posthume par décret du 19 mars 1947 (n° 19292).

Laurent TOMMY-MARTIN

Caporal-Chef du Génie à la 2e Division Blindée
Croix de Guerre
Mort pour la France
Le 1er novembre 1944, à l'âge de 20 ans.

Jeune gradé d'une très haute valeur morale et technique. Chef d'escouade parfaitement calme et courageux, a participé à la Campagne de France, depuis le début. Exécuta sous le feu de très nombreux déminages. Fut tué le 1er novembre 1944 à Azerailles, par un riegelmine qu'il relevait.

Citation à l'ordre du Corps d'Armée
13 Janvier 1945
Leclerc

Journal Officiel du 1er février 1942, page 460
Décret 5357 du 24 décembre 1941
Portant nomination de la Légion d'honneur
à titre posthume
188e Régiment d'Artillerie
M. WALLON Marcel Paul Abel, Lieutenant de réserve
Commandant de section de réglage de 1er ordre

Le 17 mai 1940 a fait passer son camion sur une route constamment battue par les rafales d'armes automatiques de char, donnant à son personnel un bel exemple d'énergie et de sang-froid.

Le 21 mai a franchi la Somme au Crotoy avec sa section sous les balles et a rejoint son groupe.

Envoyé en mission le 9 juin a été tué à Dreux au cours d'un bombardement par l'aviation ennemie, a été cité.

En pensant à eux, faisons nôtre cette phrase ; la dernière prononcée par Laurent lors de sa traversée de Paris avec son unité : *Il ne faut pas plaindre ceux qui sont tués à la guerre. On ne peut pas souhaiter plus belle mort !*

Dans les souvenirs de la famille, figure en bonne place la propriété de la Loyère. Tous les petits enfants d'Abel Tommy-Martin y ont passé des vacances chez leur tante Laure Jeannin-Naltet. Là des cousins qui habitaient non seulement des villes, mais des pays différents se sont retrouvés et ont créé des liens d'affection qui ne se sont jamais relâchés.

Un autre Tommmy-Martin allait lui aussi disparaître de mort violente dans le désert de Nubie en juillet 1959. C'était Yves, le dernier fils de Philippe. Assistant d'un professeur de français dans une Université américaine, il avait préparé une expédition de 40 000 km à travers le Moyen-Orient et l'Afrique. Le périple devait se réaliser avec deux Citroën 2CV en compagnie de deux Américains John Armstrong et Donald Shannon et un ami d'enfance : Jean Pilu. L'expédition avait gagné Assouan sans encombre le 25 juillet. De là il fallait choisir par quelle rive ils remonteraient le Nil. Ils renoncèrent à la rive ouest, la moins dangereuse, car le chef de la police leur dit qu'il leur serait impossible de retraverser le fleuve trop bas à cette époque en arrivant à Wadi Halfa. Le mardi 28 juillet à 16 h 30 ils prirent la piste rive est en compagnie d'un guide que la Police avait qualifié de *meilleur des guides*. On ne devait plus les revoir vivants. D'après les compteurs kilométriques des voitures, on a pu constater qu'ils avaient fait des détours inutiles, mal dirigés sans doute par leur guide.

Puis ce fut la panne d'essence à une quarantaine de kilomètres de Wadi Halfa. C'est là qu'ils furent assassinés, soit par des gens dépendant de la police des frontières qui les auraient pris pour des espions israéliens, soit par des indigènes fanatiques, voire même par des habitants de Wadi Halfa, peut-être amenés par le guide pour voler les provisions.

La police égyptienne très rapidement mise au courant fit enterrer les corps des quatre jeunes gens pour étouffer l'affaire et les voitures restèrent sur place. Grâce à une intervention du département d'État à Washington, le gouvernement égyptien fit rendre les corps fin octobre après une mise en scène visant à faire croire qu'on venait de les retrouver à côté des voitures. Trois mois au soleil, avec les bêtes et les oiseaux de proie, qu'en serait-il resté ? Tous portaient des blessures mortelles.

La disparition de l'expédition eut un grand retentissement à l'époque. La presse plaignit ces jeunes gens qui avaient mal préparé leur voyage et s'étaient entretenus pour leur dernière goutte d'eau. Puis le silence se fit et la vérité fut connue,

Les jeunes explorateurs sont inhumés à Assouan. Le 18 mars 1959, Yves écrivait : *quel effort ce fut pour moi de me décider à faire ce voyage dont j'avais la vague idée depuis longtemps. Il y a tant de choses dans la vie que nous laissons de côté parce que nous n'avons pas le courage de nous attaquer à leur réalisation. Si je peux réaliser ce projet qui est grand dans tous les sens du mot, je crois que j'aurai franchi un pas important dans mon existence et que je pourrai affronter la vie avec plus de confiance et de solidité.*

Et c'est la mort qu'il a trouvée dans la réalisation de son rêve. Une revue de l'époque clôturait ainsi un long article sur l'affaire. *Quatre jeunes gens ont perdu la vie dans des circonstances atroces. Mort inutile ? Certainement moins que celle que promènent les fous du volant. Mort gratuite ? Non plus ; car leur fin porte témoignage pour une jeunesse enthousiaste capable de vivre et de mourir par idéal, pour une jeunesse qui porte l'espoir du pays.*

Le même esprit d'idéal se retrouve chez sa sœur Odile. Infirmière, pilote, parachutiste. Comme infirmière militaire, elle se fait décorer de la médaille militaire. Son action en faveur des malades, des blessés, des réfugiés l'a menée des États-Unis au Maroc, en Algérie, au Cambodge, en Thaïlande, enfin en France, dans la vallée du Rhône. Là, lui fut décernée en septembre 1984 la médaille de la Croix rouge Française pour honorer une carrière d'infirmière hors du commun.

C'est aussi un esprit d'aventure et de charité qui a poussé Henriette, fille de Jean Tommy-Martin, à pied sur la route de Jérusalem. Ayant vécu en Tunisie, connaissant les arabes et l'Islam, elle s'est lancée seule dans ce pèlerinage, poussant sa petite charrette, offrant toutes ses difficultés pour le rapprochement entre chrétiens et musulmans. Avec ténacité, elle fit la route, traversa la Turquie que l'on présentait comme dangereuse et où elle a trouvé au contraire le sens de l'hospitalité de ces populations surtout vis-à-vis de ceux qui sont en pèlerinage. Une année après avoir quitté la Normandie, elle arriva à Jérusalem. Elle avait rencontré des accueils chaleureux comme des portes fermées même dans les congrégations religieuses, et cela à un âge où la retraite n'est pas loin.

A cette génération, les femmes aussi ont montré des qualités qui confirment cette affirmation de Monsieur Champy, ingénieur des mines à Chalon et instigateur du mariage de Laure Tommy-Martin avec Louis Jeannin-Naltet : *la famille Tommy-Martin, ce n'est pas de l'or, c'est du diamant !*